

# NAO 2024 augmentation générale !

Communiqué • 08 février 2024



## **Pour Force Ouvrière, pas d'inventaire à la Prévert ni liste de courses.**

Un seul mot, faisons simple ! Simple et efficace, comme une consultation.

Près de 10% de l'ensemble du personnel que nous avons sollicité sur les NAO nous a répondu.

Les salariés à 88% demandent une augmentation générale conséquente.

Augmentation générale, car l'équation est évidente.

L'inflation a été de 17,3% depuis 2015.

La croissance de 11,1%.

L'augmentation générale des salaires de 3,9%.

Le partage de la valeur s'est fait au détriment des salariés.

Derrière ce constat, c'est l'engagement des compétences qu'on est venu étouffer, et nous ne vous parlons même pas du mérite.

Alors on tenterait de noyer cette NAO sous un monceau de primes toutes caduques on le sait ou de paramètres, qui n'ont pour résultat que d'alourdir le fonctionnement de notre entreprise.

Nous répondons, après d'importants gains de productivité dont nous n'avons pas vu la couleur.

Avant d'autres, peut-être encore plus important à venir, vous devez partager le gâteau.

Et c'est avant tout une question de choix, de responsabilité.

Le choix d'investir en répartissant les enveloppes. Faire de la bonne et saine gestion.

Le choix d'expliquer à notre tutelle que l'obsession pour le ratio de masse salariale n'est pas tout.

Que fait-on ? Comment le fait-on ? Avec qui le fait-on ? Quel est notre impact ? Peut justifier d'aggraver ou pas, la masse salariale. Si on diminue d'autres postes.

L'engagement attendu de nos personnels pour les prochains JO justifie par exemple une mesure générale en deux temps cette année, maintenant et à la rentrée prochaine.

Une augmentation générale pour tous. Personnels permanents comme occasionnels. C'est une demande d'équité très importante.

**Force Ouvrière France.tv** était entendue ce matin sous serment à l'Assemblée Nationale sur ces questions et les parlementaires du centre et de droite ont été estomaqués d'entendre que dans l'audiovisuel public, à métier égal, le statut de permanent ou occasionnel entraînait une différence de traitement.

Outre l'augmentation générale, il y a aussi la question du CET. **Nous exigeons la fin du capage. Nous demandons l'application des accords car c'est la loi.**

C'est à la direction de gérer le budget et d'arrêter de le faire sur le dos des salariés.

La question de la prime d'ancienneté aussi car c'est une conséquence de la loi, de la réforme des retraites.

Un mot sur le mérite pour terminer, deuxième pilier de notre vision de la politique salariale.

Qu'il soit individuel ou collectif, du salarié, d'une équipe, d'une direction, il est le seul qui sauvera l'entreprise face à tous les défis. Au-delà de l'objet de cette réunion, nous souhaitons rappeler que nous demandons que l'entretien annuel d'évaluation soit mis en centre de la politique salariale et que nous Organisations Syndicales disposions ensuite de l'ensemble des données pour apprécier la justesse et la justice de la situation de chacun.